

PRÉSENCE

Présents : Benoît Nicaise, Deborah Alves, Lucie Martens, Sacha Masson et Benjamin Anciaux

Excusé·e·s : Pauline Berger, Eric Stevens, Mégane Mathieu et Rachel Hoekendijk.

Lieu et heure du début : Le 3D à 19h00.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Benoit demande à rajouter un point divers sur la formation des permanents.

L'ODJ est approuvé.

APPROBATION DU PV DU 27 JUIN

Trois corrections sont demandées concernant le PV du CA.

Le PV est approuvé moyennant ces modifications.

PRÉSENTATION DES COMPTES AU 31 JUILLET 2019

Benjamin présente la comptabilité analytique au 31 juillet. Il précise que la comptabilité d'AVATAR n'est pas encore terminée mais que l'événement est en positif et remplira très probablement les attentes de l'AG.

Le CA attire l'attention des permanents sur l'usage des gobelets en plastique jetables lors de cet AVATAR. Il faudrait penser à conscientiser les joueurs/les factions sur cette problématique. Des solutions existent comme par exemple l'utilisation de gobelets réutilisables (par exemple atelierdugobelet.fr). On pourrait aussi établir une politique restrictive concernant les gobelets dans la politique générale de l'événement.

Benoit attire également l'attention des permanents sur l'argent dormant et la légalité de ceci point de vue OJ. Benjamin propose également de se renseigner sur un éventuel placement dans une ou des SICAV (sociétés d'investissement à capital variable). Cela pourrait être intéressant mais Benoît lui demande de vérifier la légalité d'un tel placement en tant qu'OJ.

Benoît remercie également Benjamin pour le travail en comptabilité analytique et informe les autres administrateurs qu'il est rare de disposer de tel outil au sein d'une association.

AP : Benjamin se renseignera sur la légalité des placements en SICAV.

AVATAR DÉBRIEFING

Benoit informe le CA que le débriefing des équipes aura lieu en septembre.

AVATAR – FUTUR

Benjamin expose rapidement le compte rendu de la réunion du projet AVATAR et les trois solutions qui sont apparues : Festival, refonte ou externaliser.

Benjamin précise qu'outre AVATAR, il faudrait avoir une vision de BE Larp sur du plus long terme et Benoit rejoint ce point de vue tout en précision qu'il faudra attendre la fin du travail de Justine Lottin sur les valeurs de BE Larp.

PROJET DE LA MANUFACTURE

Benjamin montre la demande d'aide qu'a reçu BE Larp de la part de la Manufacture. Benoît la compare au message qu'il a lui-même reçu et tous arrive à la conclusion que Mana Prokoudine demande en fait qu'on organise son GN. Les administrateur·ice·s débattent pour savoir si c'est au rôle de la fédération de faire cela ou bien s'il est plus opportun de renvoyer cette demande aux membres.

DP : Ce n'est pas le rôle de BE Larp d'organiser cela.

GP : Benjamin informera Mana Prokoudine de la décision du CA.

LETTRE D'EXCUSE À BRUNO VAN PUTTE

Le CA se donne jusqu'au 16 septembre pour rédiger une lettre à Bruno Van Putte selon la décision de l'AGE.

DIVERS

REGISTRE UBO

Benjamin explique que BE Larp doit remplir le registre UBO (Ultimate Beneficial Owner) mais qu'il faut un administrateur pour effectuer cette démarche.

AP : Sacha viendra au bureau le mardi 3 pour permettre à Benjamin de le faire.

STOCK : GAROU ET LIERRE

Benjamin apporte au CA les demandes du Lierre et de Garou concernant un accès au stock. Le Lierre aimerait profiter de ce service bien que non-membre de BE Larp. Garou aimerait quant à eux s'installer durablement contre un loyer à déterminer.

DP : Lucie verra avec Fabrice le loyer que nous pouvons demander à Garou pour qu'ils puissent s'installer dans le stock de la fédération. On peut répondre au Lierre que le service est réservé aux membres mais que s'ils comptent le devenir, on peut voir ce que l'on peut faire, quitte à mettre une clause dans la convention.

FORMATION DES PERMANENTS

Benoit interpelle le CA sur la formation des permanents. Il aimerait que le CA développe une politique sur la formation des permanents.

Si les réalités budgétaires le permettent, il aimerait tripler le budget actuel (passer de 500€ à 1.500€) afin de permettre aux permanents de pouvoir se former en extérieur. Il voudrait que les formations suivies puissent ne pas être en lien direct avec les fonctions actuelles des permanents. Enfin, il voudrait que la formation soit maintenant prioritaire pour les permanents et que les décisions prises par ce CA soient mises en stratégie afin de permettre aux permanents de penser leur formation sur le long terme.

DP : Le CA approuve la proposition en 4 points.